

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2010



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2010 et les états des résultats, des capitaux propres du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Clyde M. MacLellan, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 21 juin 2010

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Ces états financiers ont été préparés par la direction en suivant les conventions comptables du Conseil du Trésor et les instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSNG. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du CRSNG concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités et en établissant des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le CRSNG.

Les états financiers du CRSNG ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

La présidente,

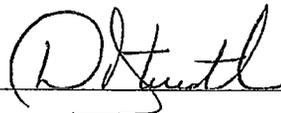


Mme Suzanne Fortier

Ottawa, Canada

Le 21 juin 2010

La vice-présidente des services
administratifs communs par intérim,



Dominique Osterrath, CA
Dirigeante principale des finances

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Charges [note 4]		
Financer la recherche fondamentale	363 939	363 118
Appuyer les étudiants et les boursiers	159 642	150 632
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	154 715	150 717
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	120 331	110 159
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	104 153	104 786
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	74 412	74 274
Appuyer la commercialisation	41 613	41 658
Services internes	34 533	36 251
Promouvoir les sciences et le génie	6 587	4 521
Total des charges	<u>1 059 925</u>	<u>1 036 116</u>
Revenus		
Appuyer les étudiants et les boursiers	<u>3</u>	<u>3</u>
Total des revenus	<u>3</u>	<u>3</u>
Coût de fonctionnement net	<u>1 059 922</u>	<u>1 036 113</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État de la situation financière au 31 mars (en milliers de dollars)

	2010	2009
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 700	3 857
Créances [note 5]	1 205	1 888
Avances	341	347
Total des actifs financiers	4 246	6 092
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	142	167
Immobilisations corporelles [note 6]	3 884	5 619
Total des actifs non financiers	4 026	5 786
Total	8 272	11 878
Passifs		
Créditeurs et charges à payer [note 7]	3 520	5 180
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 651	1 614
Indemnités de départ [note 8 b)]	6 630	5 416
	11 801	12 210
Capitaux propres du Canada	(3 529)	(332)
Total	8 272	11 878
Obligations contractuelles [note 9]		
Événement postérieur [note 11]		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

Capitaux propres du Canada
Exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Capitaux propres du Canada, début de l'exercice	(332)	598
Coût de fonctionnement net	(1 059 922)	(1 036 113)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada [note 3 c)]	1 051 454	1 028 501
Variation du montant à recevoir du Trésor	(1 157)	794
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10 a)]	6 428	5 888
	<u> </u>	<u> </u>
Capitaux propres du Canada, fin de l'exercice	<u><u>(3 529)</u></u>	<u><u>(332)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	1 059 922	1 036 113
Éléments n'affectant pas l'encaisse inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 6]	(2 244)	(2 432)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10a]	(6 428)	(5 888)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(2)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des créances	(683)	(738)
Diminution des avances	(6)	(12)
Diminution des charges payées d'avance	(25)	(54)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	1 660	(124)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(37)	(108)
Augmentation des indemnités de départ	(1 214)	(681)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>1 050 939</u>	<u>1 026 074</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	515	2 427
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>515</u>	<u>2 427</u>
Activités de financement	-	-
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>1 051 454</u>	<u>1 028 501</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Notes afférentes aux états financiers

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Le Conseil réalise son but sous neuf activités de programme :

- a) Financer la recherche fondamentale
Permettre d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.
- b) Appuyer les étudiants et les boursiers
Appuyer la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.
- c) Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant
Viser à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.
- d) Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement
Favoriser la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.
- e) Financer la recherche dans des domaines stratégiques
Viser à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.
- f) Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche
Contribuer à appuyer l'établissement, le maintien et l'exploitation des appareils de recherche, des ressources de recherche majeures et la capacité de recherche nécessaires pour réaliser des travaux de recherche de grande qualité en sciences naturelles et en génie.
- g) Appuyer la commercialisation
Appuyer l'innovation et faire valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.
- h) Services internes
Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales. Ces groupes sont les suivants: services de gestion et de surveillance, services des communications, services

juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

- i) Promouvoir les sciences et le génie
Susciter l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et viser à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés en suivant les conventions comptables du Conseil du Trésor et les instructions de fin d'année émises par le Bureau du Contrôleur Général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Crédits parlementaires
Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au CRSNG ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les méthodes de rapports financiers.
- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement
Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSNG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations avec les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) Montant à recevoir du Trésor
Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever du Trésor, sans crédits additionnels, pour s'acquitter de ses passifs.
- d) Revenus
Les revenus sont composés d'intérêts sur créances en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.
- Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSNG découlant du Régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le CRSNG n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit aux indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Créances

Les créances sont comptabilisées en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances provenant de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat, tout comme le sont l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel usuel assignés à chaque employé, et ce, en raison du grand nombre de ces articles. Le CRSNG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers faite en suivant les conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada et les instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Les activités du CRSNG sont financées par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du CRSNG diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	1 059 922	1 036 113
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Intérêts sur créances en souffrance	3	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	795	471
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 244)	(2 432)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(37)	(108)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement	(6 428)	(5 888)
Indemnités de départ	(1 214)	(681)
Autres rajustements	(41)	(41)

Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :
Ajouter (déduire) :

Acquisitions d'immobilisations corporelles	515	2 427
Charges payées d'avance	(25)	(54)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>1 051 246</u>	<u>1 029 810</u>

b) Crédits fournis et utilisés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Crédit 70	1 004 421	981 871
Déduire : Crédit périmé	(247)	(21)
Charges de subventions et bourses	<u>1 004 174</u>	<u>981 850</u>
Charges de fonctionnement		
Crédit 65	45 826	45 634
Déduire : Crédit de fonctionnement périmé	(3 190)	(1 933)
: Affectation bloquée	(527)	
Charges de fonctionnement	<u>42 109</u>	<u>43 701</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 963	4 259
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>1 051 246</u>	<u>1 029 810</u>

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 051 454	1 028 501
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	795	471
Variation des créances	683	738
Variation des avances	6	12
Variation des créditeurs et des charges à payer	(1 660)	124
Autres rajustements	(32)	(36)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>1 051 246</u>	<u>1 029 810</u>

4. Charges

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Financer la recherche fondamentale	357 976	357 749
Appuyer les étudiants et les boursiers	156 810	148 435
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	153 473	149 720
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	113 750	104 801
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	101 704	102 781
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	73 340	73 309
Appuyer la commercialisation	39 996	40 202
Promouvoir les sciences et le génie	6 515	4 467
	<u>1 003 564</u>	<u>981 464</u>
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	37 665	33 258
Services professionnels et spéciaux	6 002	7 169
Transport et communications	4 631	5 199
Logement et locations	4 426	4 313
Amortissement des immobilisations corporelles	2 244	2 432
Information	576	915
Services publics, fournitures et approvisionnements	433	795
Réparation et entretien	378	569
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	6	2
	<u>56 361</u>	<u>54 652</u>
Total des charges	<u>1 059 925</u>	<u>1 036 116</u>

5. Créances

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères et organismes fédéraux	818	1 314
Extérieur	407	586
Moins : Provision pour créances douteuses sur les créances de l'extérieur	(20)	(12)
Total	<u>1 205</u>	<u>1 888</u>

6. Immobilisations corporelles (en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2010	2009
Matériel informatique	4 719	283	223	4 779	3 773	553	220	4 106	673	946
Logiciels	5 901	130		6 031	4 939	512		5 451	580	962
Autre matériel	247	4	11	240	240	3	11	232	8	7
Mobilier	4 047	51	214	3 884	2 470	383	211	2 642	1 242	1 577
Améliorations locatives	3 603	47		3 650	1 476	793		2 269	1 381	2 127
Total	18 517	515	448	18 584	12 898	2 244	442	14 700	3 884	5 619

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 s'élève à 2 244\$ (2 432 \$ en 2009).

7. Créanciers et charges à payer

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Extérieur	2 232	4 096
Autres ministères et organismes fédéraux	1 288	1 084
Total	<u>3 520</u>	<u>5 180</u>

8. Avantages sociaux

Les employés du CRSNG ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, comme le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSNG participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p.100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées par rapport à l'inflation.

Tant les employés que le CRSNG versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En 2009-2010, les charges s'élèvent à 3 583 159 \$ (3 074 736 \$ en 2008-2009), soit environ 1.9 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSNG relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CRSNG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	5 416	4 735
Charge pour l'exercice	1 577	803
Indemnités versées pendant l'exercice	(363)	(122)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	<u>6 630</u>	<u>5 416</u>

9. Obligations contractuelles

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2010, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2010-2011	879 205
2011-2012	641 064
2012-2013	410 804
2013-2014	250 109
2014-2015 et exercices ultérieurs	165 471
Total	<u>2 346 653</u>

De plus, de par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CRSNG sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors de l'acquisition de biens ou la prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)
2010-2011	271
2011-2012	164
2012-2013	76
2013-2014	3
2014-2015 et exercices ultérieurs	-
Total	<u>514</u>

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CRSNG conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services d'autres ministères, présentés en a) :

a) Services fournis gratuitement

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3 844	3 828
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire des employés fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	2 490	1 978
Autres services fournis gratuitement	94	82
Total des services fournis gratuitement	<u>6 428</u>	<u>5 888</u>

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leur nom. Durant l'année, le CRSNG a administré 13 031 225 \$ (14 061 150 \$ en 2009) en subventions et bourses de ce genre. Ces charges sont indiquées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du CRSNG.

Dans certaines circonstances, le CRSNG recouvre également des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le CRSNG pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces frais se sont élevés à 614 002 \$ durant l'exercice (579 127 \$ en 2009) et ont réduit les charges de fonctionnement du CRSNG.

11. Événement postérieur

En juin 2010, un chercheur a signifié au CRSNG et à deux employés du CRSNG des déclarations de réclamation de 16 millions de dollars chacune, pour une poursuite qui pourrait s'élever à 32 millions de dollars, après que le CRSNG, à la suite d'enquêtes menées par l'université du chercheur, eût mis fin aux subventions de ce dernier. Puisque la procédure n'en est qu'à ses débuts, la réclamation n'a pas encore été évaluée. Aucun passif se rapportant à cette éventualité n'a été constaté dans les états financiers.

12. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.